



**MOOG POLICY ON ANTI-BRIBERY  
POLITIQUE DE MOOG DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**

**Companywide — À l'échelle de l'entreprise**

<b>MOOG POLICY ON ANTI-BRIBERY</b>	<b>POLITIQUE DE MOOG DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION</b>
<p>Although <b>Moog's Statement of Business Ethics</b> broadly addresses this topic, the Company has considered and vetted the benefits of having stand-alone policy statements for important topics related to business ethics and principled conduct by Moog employees. Having stand-alone policy statements, which are consistent with the general commitment set forth in the <b>Moog Statement of Business Ethics</b>, allows for more robust guidance and increases the profile and importance of compliance.</p>	<p>Malgré le fait que la <b>Déclaration de Moog sur l'éthique dans l'entreprise</b> aborde déjà cette question, l'entreprise a estimé qu'il serait bénéfique d'avoir des déclarations de politiques distinctes pour les thèmes pertinents en lien avec l'éthique commerciale et la bonne conduite des employés de Moog. Des déclarations de politiques distinctes, cohérentes avec l'engagement général énoncé dans la <b>Déclaration de Moog sur l'éthique dans l'entreprise</b>, fournissent des orientations plus claires et sensibilisent davantage à l'importance du respect de ces règles.</p>
<b>OUR PRINCIPLES</b>	<b>NOS PRINCIPES</b>
<p>Integrity is a crucial component of our business. Moog, along with our subsidiaries and affiliates, is committed to ethical business practices and to obeying both the spirit and the letter of the law in every country in which we do business. This baseline commitment is integral to the tenets of our Culture &amp; Values and our Statement of Business Ethics.</p>	<p>L'intégrité est un élément crucial de notre entreprise. Moog, au même titre que nos filiales et sociétés affiliées, plaide pour des pratiques commerciales éthiques et s'engage à respecter à la fois la lettre et l'esprit de la loi, dans tous les pays où nous opérons. Cette base d'engagement fait partie intégrante des principes de notre Déclaration « Culture &amp; Valeurs » et de notre Déclaration sur l'éthique de l'entreprise.</p>
<b>DEFINITIONS</b>	<b>DÉFINITIONS</b>
<p>The following words and phrases have the meanings expressed below in the context of this policy, in addition to their ordinary usage meanings:</p>	<p>Dans la présente politique, les concepts suivants ont le sens qui leur est attribué ci-après, en plus de leur sens dans le langage courant :</p>
<p><b>Anything of Value</b> - Includes, but is not limited to, cash, cash equivalents (such as gift cards, kickbacks, or discounts), benefits or favors, entertainment, gifts, hospitality, meals, travel, charitable contributions, political contributions, or employment opportunities. There is no minimum value for something to be considered "of value".</p>	<p><b>Tout objet de valeur</b> - comprend, sans s'y limiter, les espèces, et quasi-espèces (comme les cartes-cadeaux, pots-de-vin, promotions), avantages ou faveurs, divertissements, cadeaux, hospitalité, repas, voyages, dons de charité, contributions politiques ou offres d'emploi. Il n'existe aucune limite minimale pour qu'un bien soit considéré comme « de valeur ».</p>
<p><b>Bribery (or Bribe)</b> - Giving, offering, promising, requesting, or authorizing the giving of anything of value, directly or indirectly, to any person or entity to induce a person to act, or refrain from acting, in relation to the performance of their duties, in order</p>	<p><b>Corruption (ou pot-de-vin)</b> - donner, offrir, promettre, demander un bien de valeur ou autoriser le don d'un quelconque bien de valeur, directement ou indirectement, à toute personne ou entité, pour inciter à agir ou dissuader d'agir, dans le but d'en tirer un avantage ou un bénéfice</p>

<p>to obtain or retain any business advantage or benefit. However, customary business courtesies given or received consistent with our policy on Business Gifts and Gratuities and not provided for the purpose of improperly inducing action or inaction to obtain a business advantage are not bribes.</p>	<p>commercial. Cependant, ne sont pas considérés comme des pots-de-vin, les gestes de courtoisie d'usage dans les affaires, donnés ou reçus dans le respect de notre politique en matière de cadeaux d'affaires et de gratifications, et n'ayant pas vocation à inciter indûment à l'action ou à l'inaction, pour en tirer un avantage ou un bénéfice commercial.</p>
<p><b>Facilitating Payments</b> - Payments made to public officials to encourage them to expedite a routine or common governmental task that the official is otherwise required to undertake even if the payment were not made, such as issuing permits or licenses. This is distinct from payments expressly authorized to be made to a government agency (not an individual) to expedite processing.</p>	<p><b>Paiements de facilitation</b> - Paiements faits auprès de fonctionnaires pour les encourager à accélérer une procédure courante et routinière, qu'ils auraient été tenus de réaliser, même sans paiement préalable (p.ex. délivrer des permis ou licences). Ils sont à différencier des paiements expressément autorisés auprès d'agences gouvernementales (pas d'individus en particulier) dans le but d'accélérer une procédure.</p>
<p><b>Gift</b> - Includes any tangible object of any kind, regardless of value. Acceptable reasonable and appropriate business gifts that will not be considered a violation of this policy are discussed in our separate policy on Business Gifts and Gratuities.</p>	<p><b>Cadeau</b> - comprend tout objet tangible de toute sorte, quelle qu'en soit la valeur. Les cadeaux commerciaux acceptables, raisonnables et appropriés qui ne sont pas considérés comme une violation de la présente politique sont énoncés dans notre politique séparée en matière de cadeaux d'affaires et de gratifications.</p>
<p><b>Hospitality</b> - Meals, lodging, or any event or form of entertainment (including sporting events, parties, plays, and receptions).</p>	<p><b>Hospitalité</b> - Repas, hébergement, ou tout évènement ou divertissement (comme des évènements sportifs, célébrations, jeux et réceptions).</p>
<p><b>Public Official</b> - A government official, whether elected or appointed; an officer or employee of a government agency or state-owned or state-controlled entity; a person performing a public service on behalf of a government or government agency; a political party or party official; a candidate for political office; any person acting in an official capacity; or an officer or employee of a public international organization.</p>	<p><b>Fonctionnaire</b> - Un représentant du gouvernement, élu ou nommé ; dirigeant ou employé d'une agence gouvernementale ou d'une entité détenue ou contrôlée par l'État ; une personne qui assure un service public pour le compte d'un gouvernement ou d'une agence gouvernementale ; un parti politique ou responsable de parti ; un candidat à un mandat politique ; toute personne agissant à titre officiel ; ou un dirigeant ou employé d'une organisation internationale publique.</p>
<p><b>Third Party</b> - Any person or entity who acts on behalf of or represents Moog, including but not limited to sales agents or representatives, distributors, consultants, lobbyists, transportation or logistics providers, customs clearing agents, or any person or entity retained to represent Moog in a matter before a public official, government agency, or in tax or legal matters.</p>	<p><b>Tierce partie</b> - Toute personne ou entité qui représente Moog ou agit en son nom, incluant sans s'y limiter, les agents ou représentants de vente, distributeurs, consultants, lobbyistes, fournisseurs de moyens de transport et de logistique, agents en douane, ou toute personne ou entité appelée à représenter Moog dans le cadre d'une affaire portée devant une agence gouvernementale officielle publique ou d'affaires juridiques ou fiscales.</p>
<p><b>Travel</b> - All forms of transportation, including ground transit and air travel.</p>	<p><b>Voyage</b> - Toute forme de transport, incluant le transport terrestre comme aérien.</p>

BASIC POLICY	POLITIQUE DE BASE
<p>Moog prohibits bribery or any other improper payments in business dealings. Moog takes its legal responsibilities to prevent bribery very seriously and expects you to do the same. Where bribery might be a customary business practice in a given country, it is not a justification for violation of this policy. We expect full compliance with its terms from every single employee, whether permanent or temporary. The same expectation applies to employees of our agents and third parties acting on Moog's behalf.</p>	<p>Moog interdit la corruption ou tout type de paiement inapproprié dans ses relations d'affaires. Moog prend très au sérieux sa responsabilité légale visant à empêcher tout fait de corruption, et vous demande d'en faire autant. Le fait que la corruption soit monnaie courante dans les affaires, dans certains pays, ne saurait être utilisé comme prétexte pour enfreindre la présente politique. Nous demandons à tous les employés, permanents ou temporaires, de respecter pleinement les clauses de celle-ci. Il en va de même des employés de nos agents et des tierces parties qui agissent au nom de Moog.</p>
REQUIRED CONDUCT AND ACTIONS	CONDUITE ET MESURES REQUISES
BRIBERY AND FACILITATING PAYMENTS	POTS-DE-VIN ET PAIEMENTS DE FACILITATION
<p>Moog, our employees, and our third parties are prohibited from offering or giving a bribe, whether directly or indirectly, to any person or entity. Moog, our employees, and our third parties are prohibited from requesting or receiving a bribe, directly or indirectly, from any person or entity. All demands for bribes or kickbacks must be expressly rejected. Moog, our employees, and our third parties are prohibited from offering or making facilitating payments to public officials. If a Moog employee or third party believes there is a serious threat to a person's health or safety if a payment demand is not met, such payment would not be considered a prohibited bribe. In that situation, the employee or third party should immediately report the incident to the Corporate law department and the payment must be properly recorded as a bribe given under duress in Moog's books and records. Employees and third parties who refuse to pay a bribe will not suffer any penalty, demotion, or other adverse consequence as a result, even if Moog loses business. Employees and third parties are required to promptly report any suspected violations of this anti-bribery policy to Moog's Corporate law department, senior management, or the Moog hotline. No employee or third party will suffer any penalty, demotion or other adverse consequence for reports made in good faith. Reports will be treated confidentially to the extent possible, consistent with the need to conduct a thorough investigation.</p>	<p>Il est interdit à Moog, ses employés et tierces parties d'offrir ou de donner un pot-de-vin, directement ou indirectement, à une personne ou une entité. Il est interdit à Moog, ses employés et tierces parties de demander ou recevoir un pot-de-vin, directement ou indirectement, de toute personne ou entité. Toute proposition de pot-de-vin ou de dessous-de-table doit être explicitement rejetée. Il est interdit à Moog, ses employés et tierces parties d'effectuer des paiements de facilitation auprès de fonctionnaires. Si un employé de Moog ou une tierce partie pense qu'il existe une menace réelle pour la santé et la sécurité d'une personne en cas de non-satisfaction d'une demande de paiement, il ne s'agit pas d'un pot-de-vin interdit. Dans ce cas de figure, l'employé ou la tierce partie doit immédiatement signaler l'incident au service juridique de l'entreprise et le paiement doit être classé dans les dossiers et registres de Moog comme « pot-de-vin réalisé sous la contrainte ». Aucune sanction, rétrogradation ou autre conséquence négative ne seront infligées à des employés ou tierces parties refusant de payer un pot-de-vin, même si Moog perd des clients. Les employés et tierces parties sont tenus de signaler rapidement tout soupçon de violation de la présente politique de lutte contre la corruption au service juridique de l'entreprise, aux hauts responsables ou en composant le numéro vert de Moog. Aucune sanction, rétrogradation ou autre conséquence négative ne seront infligées à des employés ou tierces parties ayant fait un signalement en toute bonne foi. Les signalements seront traités de façon confidentielle dans la mesure du possible, conformément au besoin de mener à bien une enquête poussée.</p>

<b>CHARITABLE CONTRIBUTIONS</b>	<b>DONS DE CHARITÉ</b>
<p>No charitable donations may be given, offered, promised, or authorized without proper authorization. If a donation is authorized, it must fully comply with all applicable laws and be properly and accurately reflected in Moog's books and records.</p>	<p>Aucun don de charité ne peut être fait, offert, promis, ni permis sans avoir été dûment autorisé au préalable. Si un don est autorisé, il doit respecter parfaitement toutes les lois applicables et être consigné de manière adéquate et précise dans les dossiers et registres de Moog.</p>
<b>GIFTS, HOPITALITY AND TRAVEL</b>	<b>CADEAUX, HOSPITALITÉS ET VOYAGES</b>
<p>Moog, our employees, and our third parties shall not offer or receive gifts, hospitality, or travel whenever these could affect the outcome of business transactions or other matters Moog is involved in, or where doing so would be in violation of the laws of the recipient's country. All gifts, hospitality, and travel must be made consistent with Moog's policies regarding gifts, hospitality, and travel, and be properly and accurately recorded in Moog's books, records, and accounts. Moog, our employees, and our third parties shall not offer or receive gifts, hospitality, or travel that are not reasonable and legitimate business expenditures. Any hospitality or travel offered or provided to public officials must be directly related to the promotion or demonstration of our products or services, or directly related to the performance of a contract with a government, government agency, or state-owned or -controlled entity. Any expenses that do not meet these criteria will not be reimbursed or otherwise paid for by Moog. In order to qualify for reimbursement, proposed gift, hospitality, and travel expenses must be explicitly detailed in the request (i.e., broken down by names and positions of government officials, dates and places of travel, and the amount and type of specific expenses). Moog reserves the right to deny, in whole or in part, any expenses related to the travel of a government or political party official (including officers and employees of government-owned or government-controlled enterprises) for any reason. Employees who authorize the reimbursement or payment of expenses covered by this section without following the above procedures will be subject to disciplinary action, including termination of employment.</p>	<p>Il est interdit à Moog, ses employés et tierces parties d'offrir ou de recevoir des cadeaux, l'hospitalité ou des voyages si ces derniers pourraient influencer les résultats de transactions commerciales ou d'autres affaires dans lesquelles Moog est impliqué ; ou s'il s'agit d'une violation des lois du pays du bénéficiaire. Les cadeaux, hospitalités et voyages doivent tous respecter la politique de Moog en matière de cadeaux, d'hospitalité et de voyages et être consignés de manière adéquate et précise dans les dossiers et registres de Moog. Il est interdit à Moog, ses employés et tierces parties d'offrir ou de recevoir des cadeaux, l'hospitalité ou des voyages s'il ne s'agit pas de dépenses d'entreprise raisonnables et légitimes. L'hospitalité et les voyages offerts ou fournis à des fonctionnaires doivent être directement liés à la promotion ou démonstration de nos produits et services, ou à l'exécution d'un contrat avec un gouvernement, une agence gouvernementale, ou une entité détenue ou contrôlée par l'État. Toute dépense ne respectant pas ces critères ne sera ni remboursée ni payée par Moog. Pour pouvoir être éligibles à un remboursement, les cadeaux proposés, l'hospitalité et les frais de déplacement doivent être décrits en détail dans la demande (en déclinant les noms et postes des représentants du gouvernement, le lieu et la date du voyage, et le montant ainsi que le type de dépense). Moog se réserve le droit de refuser le remboursement total ou partiel de toute dépense liée au voyage d'un représentant gouvernemental ou d'un responsable de parti politique (incluant des dirigeants et employés d'une entreprise détenue ou contrôlée par l'État) pour n'importe quelle raison. Tout employé autorisant le remboursement de paiements ou dépenses visées par cette section sans suivre la procédure susmentionnée encourra des mesures disciplinaires, incluant notamment une éventuelle rupture du contrat de travail.</p>
<b>CONFLICTS OF INTEREST</b>	<b>CONFLIT D'INTÉRÊTS</b>
<p>Moog, our employees, and our third parties shall avoid any relationship or activity that might impair, or reasonably appear to impair, their ability to render objective and appropriate business decisions in the performance of their jobs.</p>	<p>Moog, ses employés et tierces parties doivent éviter toute relation ou activité risquant d'entraver, ou perçue raisonnablement comme susceptible d'entraver leur capacité à atteindre des objectifs ou à prendre des décisions commerciales appropriées dans l'exercice de leurs fonctions.</p>

<b>BOOKS AND RECORDS</b>	<b>REGISTRES DE L'ENTREPRISE</b>
<p>Moog is committed to maintaining complete and accurate books, records, and accounts. All transactions, including payments, reimbursement requests, expenditures, expense reports, invoices, vouchers, gifts, and business entertainment must be properly and accurately entered into Moog's books, records, and accounts in a timely manner, in detail, and with supporting documentation. Failure to properly record an expense is a per se violation of the U.S. Foreign Corrupt Practices Act, for which there is strict liability. Therefore, a payment, while not intended to be a bribe, if not properly recorded, may still be treated as a violation of the law.</p>	<p>Moog s'engage à tenir des dossiers, registres et livres comptables exhaustifs et détaillés. Toutes les transactions (paiements, demandes de remboursement, dépenses, notes de frais, factures, bons, cadeaux, et divertissements d'affaires) doivent être consignées de manière adéquate et précise dans les dossiers, registres et livres comptables de Moog, en temps et en heure, accompagnés des documents justificatifs. Toute dépense comptabilisée incorrectement constitue en soi une violation de la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger (FCPA). Par conséquent, tout paiement, même s'il n'a pas vocation à être un pot-de-vin, peut être considéré comme illicite, s'il n'est pas convenablement consigné.</p>
<b>TRAINING</b>	<b>FORMATION</b>
<p>Officers, directors, and employees are expected to participate in anti-bribery training on a periodic basis. Managers and supervisors subject to completing periodic financial reporting questionnaires must certify that they have read this policy and that they are acting and will continue to act in compliance with this policy.</p>	<p>Les officiers, directeurs et employés sont tenus de participer régulièrement à des formations contre la corruption. Les cadres et superviseurs amenés à réaliser des questionnaires périodiques de rapports financiers doivent certifier qu'ils ont lu la présente politique et qu'ils agissent et continueront d'agir dans le respect de celle-ci.</p>
<b>CONSEQUENCES OF NON-COMPLIANCE</b>	<b>CONSÉQUENCES EN CAS DE NON-RESPECT</b>
<p>Under a variety of anti-bribery laws applicable to our world-wide operations, bribery is not only a civil violation, it is a criminal offense punishable by the imposition of substantial fines on Moog and the loss of licensing and contracting privileges. Any person involved in the bribery faces the real possibility of termination of employment, substantial fines, and imprisonment.</p>	<p>En vertu d'un panel de lois de lutte contre la corruption, qui s'appliquent à nos opérations dans le monde entier, la corruption n'est pas seulement un délit, mais aussi un crime qui, pour Moog, pourrait être passible d'une amende significative et se solder par une perte de licences et de privilèges en matière de contrat. Toute personne impliquée dans des faits de corruption encourt un risque réel de rupture de contrat de travail, une amende conséquente et une peine de prison.</p>
<p>Moog123284.1 August 2020 ##</p>	